

Intéressé par:

- un coupon annuel brut de 5% en AUD pendant cinq ans
- le droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en dollars australiens à l'échéance finale, sauf en cas de défaut de l'émetteur et/ou du garant (par exemple faillite)
- le service d'un agent bancaire?

Alors optinote australia est la formule de placement idéale pour vous!

Cette offre est valable du 27 septembre au 9 novembre 2012 (une clôture anticipée est possible). Rendez-vous donc vite chez votre agent bancaire AXA. Il veille toujours à ce que vous profitiez de la meilleure offre.

Ce document a été développé et distribué par AXA Bank Europe sa uniquement à des fins promotionnelles. Il ne procure aucun conseil en investissement, ne contient aucune recommandation pour des placements. Il ne répond dès lors pas aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est soumis à aucune interdiction en rapport avec l'exécution de transactions de placement précédant la diffusion de la recherche en investissement.

www.axa.be

placements

je cherche un investissement
en dollars australiens /
je suis tenté par cinq coupons bruts
de 5% en AUD

optinote australia

AXA Belgium Finance (NL)

- cinq coupons annuels bruts de 5% en AUD (rendement actuariel brut de 4,32%)
- à l'échéance finale, droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en dollars australiens (AUD), sauf en cas de défaut de l'émetteur et/ou du garant.

période de souscription du 27 septembre 2012
au 9 novembre 2012, sauf clôture anticipée.

Le produit qui vous est proposé est une obligation. En souscrivant à cette obligation, vous transférez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à vous payer des coupons annuels en dollars australiens et à l'échéance finale, le capital investi (avant frais) en dollars australiens. En cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur et/ou du garant, vous risquez de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit. Parce que tant le versement des coupons annuels que le remboursement du capital investi à l'échéance se font en dollars australiens, il est possible que lors de la conversion de ces montants en euros, vous receviez plus ou moins que le coupon brut ou le capital de départ initiaux, en fonction du taux de change du dollar australien par rapport à l'euro au moment de la conversion.

réinventons /
l'épargne et les placements



L'agitation sur les marchés financiers dans la zone euro semble difficile à maîtriser. Et les placements en euros n'offrent que de maigres perspectives de rendement. C'est pourquoi, vous pensez peut-être pour vos investissements, à vous diriger vers un pays avec une monnaie autre que l'euro. Vous apportez ainsi une certaine diversification au sein de votre portefeuille de placements.

AXA voit les choses autrement

et propose optinote australia – AXA Belgium Finance (NL), une obligation en dollars australiens.

Cette obligation, dénommée ci-après optinote australia, est émise par AXA Belgium Finance (NL) bv dans le cadre du Notes Issuance Programme. Elle est garantie et distribuée par AXA Bank Europe sa.

Optinote australia verse cinq années d'affilée, un coupon brut de 5% en dollars australiens. En raison des fluctuations des taux de change, il est toutefois possible que le rendement annuel brut en euros soit plus ou moins élevé que le coupon brut de 5% en AUD.

A l'échéance finale, c.-à-d. le 16 novembre 2017, vous bénéficiez du droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en dollars australiens, sauf en cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur et/ou du garant. Le capital remboursé est également exposé au risque de change.

Investir dans des devises, comme des dollars australiens, peut être une alternative intéressante si vous êtes un investisseur qui dispose de suffisamment de connaissances pour pouvoir estimer, en tenant compte de votre situation financière, les avantages et les risques d'un investissement dans ce type d'instrument. Concrètement, cela signifie que des notions telles que les taux d'intérêt et les taux de change vous sont familières.

5 années d'affilée, un coupon brut de 5% payable en dollars australiens

Si vous investissez dans optinote australia, alors vous avez droit pendant **5 ans**, à un coupon annuel de 5% brut. Ce coupon est payé en dollars australiens. A l'échéance finale, ceci correspond à **un rendement actuariel brut de 4,32%** en dollars australiens (max. 3% de frais de souscription inclus).

Si vous optez pour une conversion immédiate du coupon annuel en euros, celle-ci se fera sur base du **taux de change** du dollar australien par rapport à l'euro, **en vigueur** au moment de la conversion. Comme ce taux de change fluctue, vous devez tenir compte du fait que le montant en euros du coupon **brut peut s'élever à plus ou moins que 5%** et qu'il peut varier d'année en année.

Sur le coupon brut, un **précompte mobilier de 21%** est dû. Une cotisation supplémentaire éventuelle de 4% sur les intérêts perçus est possible, en fonction de la situation fiscale globale du contribuable en matière de revenus mobiliers. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'éventuels changements.

et votre capital?

Avec optinote australia, vous bénéficiez du droit au **remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en dollars australiens, à l'échéance finale**, sauf en cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur et/ou du garant.

Si à l'échéance finale, vous ne voulez pas à nouveau investir en dollars australiens et **souhaitez convertir votre capital en euros**, alors la conversion se fera sur base du taux de change du dollar australien par rapport à l'euro, en vigueur au moment de la conversion. En fonction du **taux de change** en vigueur **entre les deux monnaies** à ce moment, le montant que vous recevez en euros peut **être supérieur ou inférieur à votre capital initial investi**.

Si vous voulez éviter que le taux de change joue en votre défaveur, vous pouvez aussi choisir de reporter la conversion en euros. Votre agent bancaire AXA peut dans ce cas vous proposer une solution. Il en va de même pour la conversion des coupons annuels.

pourquoi un placement en dollars australiens ?

Au cours du premier trimestre 2012, l'Australie a réussi à réaliser une croissance économique de 1,3%. Ceci conduit à une croissance totale de 4,3% sur base annuelle (de fin mars 2011 à fin mars 2012), due principalement à la forte demande en matières premières en provenance de l'Asie. Les matières premières font en effet partie des richesses de l'Australie.

Et selon les analystes d'AXA, les perspectives pour 2012 sont également plutôt encourageantes, malgré le ralentissement de la croissance économique en Asie qui pourrait freiner la demande en matières premières des principaux pays émergents asiatiques. A terme, ceci pourrait avoir une influence sur le développement de l'économie australienne.

Bien que l'Australie n'ait théoriquement jamais connu de récession au cours de ces dernières années, le gouvernement a pris de nombreuses mesures de stimulation afin de neutraliser autant que possible l'impact négatif de la crise mondiale. D'une part, via une politique monétaire et fiscale souple, en adoptant un contrôle budgétaire rigoureux d'autre part. Le taux directeur central a ainsi été abaissé début juin 2012 pour la quatrième fois consécutive. Le 11 septembre 2012, celui-ci s'élève à 3,50%.

Le dollar australien a clairement profité ces dernières années des possibilités d'exportation, de la croissance économique et de la politique gouvernementale. La valeur de la monnaie a augmenté de plus de 35% par rapport à sa valeur du 1er janvier 2009 (données arrêtées au 11/09/2012). Nous ne devons toutefois plus nous attendre à des hausses spectaculaires.

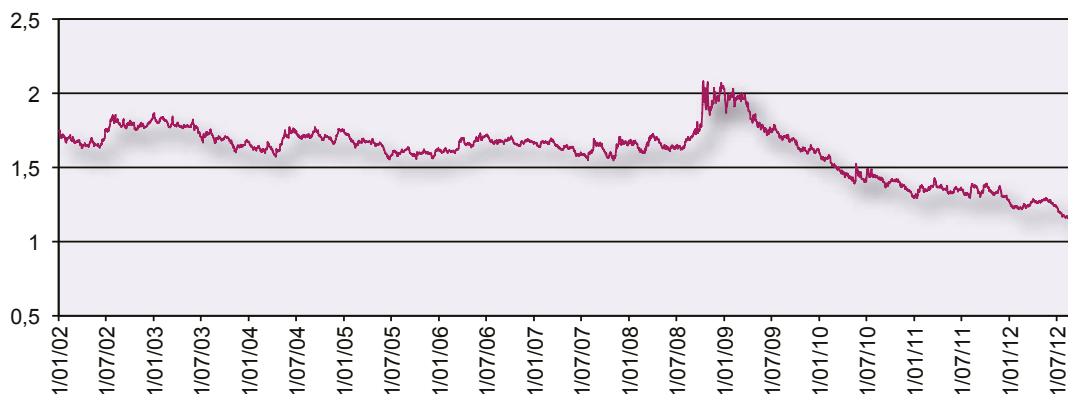
Le dollar australien peut donc s'avérer une source intéressante de diversification au sein d'un portefeuille de placements investi principalement en euros.

La situation économique décrite est un constat à un moment donné, sujet à des modifications.

“ L'économie australienne semble offrir de belles perspectives d'avenir. C'est pourquoi, et parce que je veux diversifier mes placements, j'ai investi dans optinote australia. ”



évolution du taux de change EUR/AUD 01/01/2002 - 11/09/2012



Source: Bloomberg

Les taux de change du passé mentionnés ci-dessus ne constituent aucune garantie de l'évolution future du dollar australien. Vous pouvez suivre l'évolution de ce cours dans la presse financière.
Pour information: au 11 septembre 2012, le taux de change était 1 euro = 1,2324 AUD, 1 AUD = 0,8114 EUR.

Au 11 septembre 2012, 1 euro valait 1,2324 AUD. Pour pouvoir obtenir une coupure de 2.000 AUD à ce taux de change, vous auriez dû payer à ce moment 1622,85 euros (avant frais). Si à l'échéance, la valeur de l'euro a augmenté de 10% par rapport au dollar australien (à 1,3693 AUD pour 1 euro), vous recevez alors seulement 1460,56 euros pour votre coupure de 2.000 AUD. La valeur de votre capital en euros aura par conséquent diminué de 10%. Dans le cas contraire, c.-à-d. si la valeur de l'euro diminue de 10% par rapport à l'AUD (1,1204 AUD pour 1 euro), vous recevrez alors pour votre coupure de 2.000 AUD, 1785,13 euros. Vous réalisez alors une plus-value de 10% sur la monnaie.



ce que vous devez également savoir

A côté des avantages, il y a une série de conséquences liées à un placement dans optinote australia.

Si vous investissez dans optinote australia, vous devez donc tenir compte :

- **du risque de crédit :** Si l'émetteur et/ou le garant d'optinote australia (respectivement AXA Belgium Finance (NL) bv et AXA Bank Europe sa) tombe(nt) en défaut, par exemple en cas de faillite, alors il peut arriver que vous, investisseur, perdiez une partie ou la totalité de votre capital.
- **du risque de change :** Cette obligation est émise en dollars australiens. À l'échéance finale, l'investisseur a droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en dollars australiens. Cela signifie que le montant remboursé après conversion en euros par l'investisseur qui la demande, peut être inférieur au capital initialement investi. Les coupons annuels sont également payables en dollars australiens, et par conséquent aussi exposés au risque de change au moment de la conversion en euros.
- **du risque de marché :** Un risque de fluctuation du prix du titre. Si vous vendez vos titres optinote australia avant l'échéance finale, alors le prix de vente sera influencé, à ce moment, par différents facteurs, notamment l'évolution générale des taux d'intérêt, la volatilité des marchés et la santé financière de l'émetteur et du garant. En fonction de cela, il est possible que ce prix de rachat se situe en-dessous de la valeur nominale d'achat. Ce n'est qu'à l'échéance finale que vous avez droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en dollars australiens.
- **du risque de taux :** La hausse ou la baisse des taux d'intérêt aura une influence sur le prix d'optinote australia, en cas de vente avant l'échéance finale. Dans le cas d'une hausse du taux du marché, ce prix sera alors inférieur au prix d'émission de l'obligation.
- **du risque de liquidité :** Cette obligation n'a pas de cotation sur un marché réglementé mais AXA Bank Europe sa va proposer quotidiennement, sous réserve de conditions de marché exceptionnelles, un prix de rachat. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant l'échéance finale, devra donc le faire à un prix de rachat qui pourrait être inférieur au capital investi (avant frais).

Avant d'investir, il est conseillé aux investisseurs intéressés par cette obligation de prendre connaissance - des Conditions Définitives (Final Terms) du 12 septembre 2012, en anglais

- du prospectus de base « AXA Belgium Finance (NL) bv and AXA Bank Europe SA Notes Issuance Programme – EUR 2,000,000,000 – » en anglais, approuvé le 10 septembre 2012 par la FSMA, et du résumé en français, en particulier les facteurs de risque relatifs à l'émetteur, le garant, les obligations et le capital investi, et ce conformément à leurs situation financière et objectifs d'investissement.

Vous trouverez ces documents dans tous les points de vente d'AXA Banque et sur www.axa.be, dans la rubrique « Epargne et Placements ».

caractéristiques techniques

Emetteur	AXA Belgium Finance (NL) bv, fondé aux Pays-Bas.
Garant	AXA Bank Europe sa
Rating du garant	S&P: A+/A-1 avec perspective négative. Moody's: A2/P-1 avec perspective négative. Ratings au 11 septembre 2012. Les ratings sont attribués par des agences de notation indépendantes. Veuillez noter que ces ratings sont revus à intervalle régulier et peuvent être adaptés. AXA Bank Europe sa s'engage à publier tout changement majeur sur son site internet. Pour connaître le rating d'aujourd'hui, surfez sur https://www.axa.be/ab/FR/particuliers/epargne-placements/information-generale-placements/Pages/formules-de-placement.aspx .
Code Isin	XS0830928742
Distributeur – Service financier	AXA Bank Europe sa
Agent de calcul	AXA Bank Europe sa
Période de souscription	du 27 septembre 2012, 9h00 au 9 novembre 2012, 16h00 – clôture anticipée possible.
Date d'émission	16 novembre 2012
Echéance	16 novembre 2017
Devise	AUD
Valeur nominale	2.000 AUD par coupure
Montant de l'émission	minimum 5 millions d'AUD et maximum 250 millions d'AUD.
Prix d'émission	100%
Frais de souscription	à déterminer en concertation avec votre agent bancaire AXA, max. 3% à charge du souscripteur.
Autres commissions comprises dans le prix d'émission	AXA Bank Europe sa perçoit une rémunération annuelle de placement et/ou de structuration égale à maximum 2% du prix d'émission et qui est comprise dans ce prix d'émission de 100%.
Remboursement à l'échéance	Droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en AUD, sauf en cas de défaut de l'émetteur et/ou du garant.
Coupon brut	L'investisseur a droit à un coupon annuel de 5% brut en AUD
Rendement actuariel minimal brut	4,32% en AUD, max. 3% de frais de souscription inclus.
Dates de paiement du coupon annuel	18 novembre 2013, 17 novembre 2014, 16 novembre 2015, 16 novembre 2016 et 16 novembre 2017.
Forme – Service financier	titres au porteur (non livrables) inscrits sur un compte-titres – gratuit chez AXA Bank Europe sa.
Marché secondaire	Cette obligation n'est pas cotée sur un marché réglementé, mais AXA Bank Europe sa assure sa liquidité en agissant comme acheteur, sous réserve de conditions de marché exceptionnelles. L'investisseur qui souhaite vendre ses titres avant l'échéance, doit le faire au cours acheteur fixé par AXA Bank Europe sa (hors taxe sur les opérations de bourse et autres taxes), qui dépend des paramètres de marché du moment (voir "risque de marché" : le risque de fluctuation du prix du titre). Cela pourrait conduire à un prix inférieur au prix d'émission. Ce cours acheteur comprend une marge de max. 1% dans des conditions de marché normales. Cette marge est la rétribution d'AXA Bank Europe sa. Aucune commission n'est donc comptabilisée par AXA Bank Europe sa.
Fiscalité	Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible de changements éventuels par la suite. Sur base de la législation actuelle, le régime fiscal pour les investisseurs privés soumis à l'impôt des personnes physiques en Belgique est le suivant: <ul style="list-style-type: none"> • 21% de précompte mobilier sur le coupon brut versé annuellement. • cotisation supplémentaire éventuelle de 4% sur les intérêts perçus, en fonction de la situation fiscale globale du contribuable en matière de revenus mobiliers. • taxe sur les opérations de bourse: 0% à la souscription et 0,09% (max. 650 euros) sur les opérations après la période de souscription. Les investisseurs soumis à un régime différent de celui de l'impôt belge des personnes physiques sont invités à s'informer du régime fiscal qui leur est d'application.
Classe de risque	3 sur une échelle de 0 à 6, 6 étant le risque le plus élevé. Le risque a été déterminé lors du lancement d'optinote australia, sur base des caractéristiques du produit. Vous trouverez plus d'informations sur cette classification sur www.axa.be . AXA Bank Europe sa s'engage à publier sur ce site toute modification du profil de risque.
Risque de change	Cette obligation est émise en dollars australiens. À l'échéance, l'investisseur a droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) en dollars australiens sauf en cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur et/ou du garant. Cela signifie que le montant remboursé après conversion en euros par l'investisseur qui la demande, peut être inférieur au capital initialement investi. Les coupons annuels sont également payables en dollars australiens, et par conséquent exposés au risque de change au moment de la conversion en euros.